

# Planning d'ouverture de l'armoire D.M.S.

(Déchets Ménagers Spéciaux)

## - 2<sup>ème</sup> semestre 2024 –

Les samedis suivants, de 9h00 et 12h00 :

<b>Samedi 6 juillet 2024</b>
<b>Samedi 20 juillet 2024</b>
<b>Samedi 10 août 2024</b>
<b>Samedi 24 août 2024</b>
<b>Samedi 7 septembre 2024</b>
<b>Samedi 21 septembre 2024</b>
<b>Samedi 5 octobre 2024</b>
<b>Samedi 19 octobre 2024</b>
<b>Samedi 9 novembre 2024</b>
<b>Samedi 23 novembre 2024</b>
<b>Samedi 7 décembre 2024</b>
<b>Samedi 21 décembre 2024</b>

**Compte tenu de la mise en place des horaires d'été**, les heures d'ouverture au public de l'armoire DMS les lundis et mercredis sont modifiées comme suit :  
de 8 h 00 à 11 h 00  
Ces horaires s'appliqueront du lundi 8 juillet au mercredi 28 août 2024.

Quelques recommandations à suivre :

- Ne rien laisser entreposer devant les portes de l'accueil du CTM ; vous rendre à l'armoire DMS, rue du Velay
- Définir, si possible, la nature exacte des produits qui sont dans vos contenants, si l'étiquette n'existe pas.
- Merci d'être patient s'il y a une file d'attente. L'agent d'astreinte s'occupera de chacun d'entre vous mais un par un, par mesure d'enregistrement et de tri.
- par mesure de sécurité, vous avez l'interdiction d'entrer dans l'armoire DMS.
- L'agent d'astreinte prendra le temps de contrôler tout ce que vous lui apporterez. Il a parfaitement le droit de refuser de prendre certains produits en grande quantité ou ne pouvant être pris en compte dans la collecte des Déchets Ménagers Spéciaux.